

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 24 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Brigitte de LABARRE, Martine LEROY, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, David MAGNIERI, Thomas BOURY, Philippe GIROUX,

Membres absents : Elodie LEPOIVRE a donné procuration à Dominique RAGOT, Samuel LEGENDRE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2024

Brigitte de LABARRE a été nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 22 avril 2024
- Compte financier unique
- Repas des anciens - Validation Dons
- Peinture Portail
- Panneau voie sans issue
- Enquête publique – Inondation
- Concert du 22 septembre
- Organisation élections
- Terrain de pétanque
- Visite des Corneilhanais
- Poteau à mémoire de forme

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 22 avril 2024**

**2024-JUIN- 01**

**Compte financier unique**

Madame le Maire explique que le compte financier unique est un document qui a pour but de se substituer au compte administratif et au compte de gestion. Pour cela, il faut deux prérequis : la transmission à Hélios de l'ensemble des flux budgétaires au format PES et l'envoi de ces mêmes documents à la préfecture par Actes budgétaires. La commune les utilise déjà.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de passer au compte financier unique au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

**2024-JUIN- 02**

**Repas des anciens – Validation Dons**

Madame le Maire fait un point sur le repas des anciens qui a eu lieu le 12 mai 2024. Elle demande au Conseil Municipal de délibérer afin d'accepter les dons des participants payants : 1 chèque d'un montant de 150€ et 3 chèques de 30€.

Le conseil Municipal accepte à l'unanimité le paiement des repas pour les participants payants.

**2024-JUIN- 03**

**Peinture Portail**

Arrivée de Mme Martine LEROY. M David MAGNIERI ne participe pas à la délibération.

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis de M MAGNIERI David pour la peinture du Portail au niveau de la mairie. Le devis est de 880€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis et fournira le RAL de la couleur.

**2024-JUIN- 04**

**Panneau Voie sans issue**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'une habitante de la commune a demandé qu'un panneau de voie sans issue soit mis au bout du chemin de Boissée.

Le Conseil Municipal propose de faire le tour de la commune afin de recenser les panneaux abîmés et manquants afin d'effectuer une commande groupée.

**Enquête Publique - Inondation**

Une enquête publique est ouverte concernant la déclaration d'intérêt Général des Travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau des bassins versants de la Sarthe Amont du 5 juin au 5 juillet.

Un questionnaire a été rempli concernant les inondations qui sont survenues sur la commune. Cette enquête concerne aussi le ruissellement des eaux pluviales et les inondations provoquées par celles-ci chez les habitants. Les inondations du 22 février ont été signalées.

**2024-JUIN-05**

**Concert du 22 septembre**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'un concert des sœurs ANDRANIAN aura lieu dans l'église le dimanche 22 septembre. Ce sera le 4<sup>e</sup> concert de l'année. Madame le Maire propose que la commune prenne à sa charge le coût du piano. Le devis est de 500€ ce qui est raisonnable. L'année dernière la location du piano pour Daniel PROPPER avait coûté 750 € à l'ASPC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis de 500€ pour la location du piano pour le concert du 22 septembre.

**Organisation élections**

Madame le Maire rappelle les dates des élections. Les permanences du 1<sup>er</sup> tour sont validées. Pour le 2<sup>e</sup> tour, elles seront fixées dans le courant de la semaine.

**2024-JUIN-06**

### **Terrain de pétanque**

Madame le Maire fait remarquer au conseil municipal que le terrain de pétanque est terminé. Plusieurs personnes ont déjà fait remarquer que les bords du terrain n'étaient pas assez hauts. Après prises de renseignements sur la réglementation, il faut que les bords soit d'environ 20 cm.

Après discussion, le conseil municipal décide de rajouter une lice en bois tout autour.

### **Visite des Corneilhanais**

Madame le Maire informe le conseil municipal que le programme pour la venue de nos amis de Corneilhan se précise. En effet, ils arrivent le vendredi soir, un repas concocté par les hébergeurs est prévu.

Samedi : Visite de Mortagne pour les nouveaux venus, pour les autres une autre visite sera au programme, déjeuner à Courgeon puis direction l'Abbaye de la Trappe pour une visite. La journée se terminera par un dîner dans les familles.

Dimanche : Procession puis messe en l'honneur de Ste Céronne. Un repas dans le parc de la mairie sera proposé puis une visite de la Motte Féodale et de la tour dimière. Sur le chemin du retour bénédiction de la croix de l'osier qui vient d'être restaurée. Les Corneilhanais iront par la suite visiter une cidrerie et le soir, un repas sera servi au sein du parc de la mairie.

Lundi : Les Corneilhanais prendront la direction de Lisieux pour visiter la basilique, déjeuneront ensuite à Vimoutiers, en profiteront pour visiter le Musée du Camembert et poursuivront vers le Musée de Mont-Ormel. Sur le chemin du retour, un arrêt rapide est prévu au Haras du Pin. Le repas du soir sera pris ensemble sous la chaumière du parc de la mairie.

**2024-juin-07**

### **Poteau à mémoire de forme**

Madame le Maire rappelle que lors du dernier conseil, il avait été décidé l'achat de poteaux à mémoire de forme pour empêcher le stationnement devant l'escalier de l'église.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de se rendre sur place à la fin du conseil afin de voir la quantité qui sera à commander.

Suite à ce déplacement sur le terrain le conseil municipal a choisi d'en commander 4.

### **Questions diverses**

- Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier qu'elle a reçu de la part de la Banque Alimentaire qui remercie la municipalité pour la subvention qui lui a été attribuée.
- Madame le Maire rappelle au conseil municipal que les ampoules au sodium des lampadaires seront remplacées par des leds. Après prise de renseignements auprès du Te61, cela devrait être fait fin

juillet ou en septembre. Le matériel n'ayant pas été livré au Te61. Elle donne aussi lecture du bilan de l'éclairage public en 2023 : Nombre de points lumineux 30 – Nombre d'armoires 3 – Nombre d'interventions 5 – Nombre d'ouvrages dépannés 35 – Nombre de luminaires nettoyés 4 – Nombre de lampes changées 2.

- Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a rencontré, avec Brigitte de LABARRE, Maître SOYER-CHOPLIN concernant le terrain rue Montcacune afin de déterminer un prix de vente. Le notaire nous a demandé de voir avec le bail du locataire du terrain agricole et aussi elle nous conseille de demander un certificat d'urbanisme opérationnel.
- Madame le Maire rappelle au conseil que la fête communale aura lieu le dimanche 7 juillet à St Hilaire. Marc SIMOEN donne le programme des festivités.
- Madame le Maire dit au conseil qu'elle a reçu un avenant au contrat d'assurance. Celui-ci porte sur les cyberattaques, sur les sinistres liés à une catastrophe naturelle et aux épidémies.
- Madame le Maire a reçu un devis pour la restauration et conservation de la relique de Ste Céronne. Nous attendons un deuxième devis. Le dossier sera présenté lors d'un prochain conseil.
- Quelques informations concernant l'école pour la rentrée 2024 : 54 élèves en septembre et 58 en milieu d'année si pas de changement. La directrice nous quitte pour Mortagne au Perche et sera remplacé par Lucille CHEVALIER déjà en poste à St Hilaire. La directrice actuelle tient à remercier l'ensemble du conseil pour l'octroi de la subvention.
- Le contrat d'Irène MARQUES s'arrête le 8 juillet. Un contrat de trois semaines lui sera fait. Un autre contrat sera signé en septembre pour une durée plus longue si elle est toujours disponible.

**Fin de conseil : 20h30**

Dominique RAGOT, Maire		Brigitte de LABARRE, Secrétaire de séance	
---------------------------	--	--	--

**CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2024****Liste des délibérations**

<b><u>N° Délibération</u></b>	<b><u>Intitulé</u></b>	<b><u>Etat</u></b>
2024-JUIN-01	COMPTE FINANCIER UNIQUE	ACCEPTÉE
2024-JUIN-02	REPAS DES ANCIENS – VALIDATION DONNS	REFUSEE
2024-JUIN-03	PEINTURE PORTAIL	ACCEPTÉE
2024-JUIN-04	PANNEAU BOIE SANS ISSUE	ACCEPTÉE
2024-JUIN-05	CONCERT DU 22 SEPTEMBRE	ACCEPTÉE
2024-JUIN-06	TERRAIN DE PETANQUE	ACCEPTÉE
2024-JUIN-07	POTEAU A MEMOIRE DE FORME	ACCEPTÉE